

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ALUN DE POTASSE

Version: 01

Date de révision: 30/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	ALUN DE POTASSE
Utilisation de la substance/préparation	Cosmétologie, durcisseur, fabrication de colles, agent de tannage
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique de la substance:	ALUN DE POTASSE
Synonyme(s):	ALUN DE POTASSE
Formule:	AL ₂ (SO ₄) ₃ -nH ₂ O
Description de la préparation:	Cristaux transparents ou poudre

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Produit non réglemneté
Risque(s) spécifique(s):	aucun

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Repos.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

moyen(s) d'extinction approprié(s)	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Risques spéciaux:	concerne la stabilité et réactivité du produit.
équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Aucun spécifique

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Eviter toute formation de poussière.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	
Méthode(s) de nettoyage	Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ALUN DE POTASSE

Version: 01

Date de révision: 30/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- | | |
|--------------------------------|--|
| - Précaution(s): | Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations. |
| - Mesure(s) d'ordre technique: | Éviter la formation de poussière. |
| - Conseil(s) d'utilisation(s): | Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé. |

Stockage

- | | |
|--|---|
| - Précaution(s): | |
| - Condition(s) de stockage: | Conserver dans un endroit très bien ventilé. |
| - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Conserver à l'écart des: bases, oxydants forts. |
| - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Valeurs limites d'exposition

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| - Limite(s) d'exposition: | Donnée non disponible. |
|---------------------------|------------------------|

Contrôles de l'exposition

- | | |
|-------------------------|--|
| Protection respiratoire | Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. |
| Protection des mains | gants en caoutchouc ou en plastique. |
| Protection de la peau | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé. |
| Protection des yeux | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |

Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- | | |
|----------|-----------|
| Aspect | granuleux |
| Couleur: | incolore |
| Odeur | aucune |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| pH | émulsionne avec l'eau 1/1 pH 4 |
| Point / intervalle d'ébullition: | Non déterminé. |
| Point d'éclair: | pas de point d'éclair |
| Limites d'explosivité: | Pas d'information disponible. |
| Densité relative (eau = 1): | 1.75 kg/m3 (20°C) |
| Viscosité: | Non déterminé. |
| Hydrosolubilité: | Non déterminé. |
| Liposolubilité: | Données non disponibles. |
| Solubilité aux solvants: | Données non disponibles. |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Matière(s) à éviter | Ne pas exposer à des températures supérieures à 400 °C |
| Matière(s) à éviter: | Peût réagir au contact de substances comburantes et bases. |
| Produit(s) de décomposition dangereux | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ALUN DE POTASSE

Version: 01

Date de révision: 30/01/2003

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.
du SO₂ peut se former

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation:
- Contact avec la peau: Les effets de contacts avec la peau peuvent inclure: rougeur, douleur
- Contact avec les yeux: irritation légère des yeux, rougeur
- Ingestion: L'ingestion de la solution aqueuse provoque: maux de gorge, douleur abdominale.
- Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement: Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Emballages contaminés:

Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

numéro ONU Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CEE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CEE: Non applicable.

Symbole(s): Aucun selon les directives CEE.

Phrase(s) R: Aucune selon les directives CEE. □

Phrase(s) S: Aucune selon les directives CEE. □

Autres informations Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 91/155

Avis ou remarques importantes: connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

Utilisation de la substance/préparation Cosmétologie, durcisseur, fabrication de colles, agent de tannage

Restriction(s) d'emploi recommandée(s) Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique

- Date de la première édition: 30/01/2003
- Version: 01
- Réalisé par: Sds